



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

Règles Officielles du Volleyball saisons 2017-2020

COMPORTEMENT INCORRECT MINEUR (FIVB 21.1)

Les comportements incorrects mineurs ne sont pas sanctionnés. Il appartient au 1er arbitre d'éviter que les équipes s'approchent du niveau de sanction.

Ceci se fait en 2 étapes:

Etape 1: en donnant un avertissement verbal via le capitaine en jeu

Etape 2: en montrant un CARTON JAUNE au membre de l'équipe concerné.

Cet avertissement formel ne constitue pas une sanction mais le symbole que le membre de l'équipe (et par extension l'équipe elle-même) a atteint le niveau de sanction pour le match. Ceci est enregistré sur la feuille de match sans autre conséquence immédiate

COMPORTEMENT INCORRECT ENTRAINANT DES SANCTIONS (FIVB 21.2)

Le comportement incorrect d'un membre d'une équipe envers les officiels, les adversaires, les coéquipiers ou le public est classé en trois catégories, suivant la gravité de l'infraction.

Conduite grossière: acte contraire aux bonnes manières ou à la moralité

Conduite injurieuse: gestes ou propos insultants ou diffamatoires ou toute action exprimant le mépris.

Agression: attaque physique réelle ou comportement agressif ou menaçant.

ECHELLE DES SANCTIONS (FIVB 21.3)

Selon le jugement du 1er arbitre et suivant la gravité de la faute, les sanctions à appliquer et à enregistrer sur la feuille de match sont : Pénalisation, Expulsion ou Disqualification.

Pénalisation

La première conduite grossière dans le match par n'importe quel membre de l'équipe est pénalisée : l'adversaire gagne un point et le service.



voyages

emile weber

éischtklasseg reesen





Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

Expulsion

Un membre de l'équipe qui est sanctionné d'une expulsion ne peut plus jouer pour le reste du set, il doit être remplacé légalement et immédiatement s'il était sur le terrain et doit rester assis dans l'aire de pénalité, sans autre conséquence.

Un coach expulsé perd le droit d'intervenir dans le set et doit rester assis dans l'aire de pénalité.

La première conduite injurieuse d'un membre d'une équipe est sanctionnée par une expulsion, sans autre conséquence.

La seconde conduite grossière par un même joueur dans le même match est sanctionnée par une expulsion, sans autre conséquence.

Disqualification

Un membre de l'équipe qui est disqualifié doit être remplacé légalement et immédiatement s'il était sur le terrain et doit quitter l'aire de contrôle de la compétition pour le restant du match, sans autre conséquence.

La première attaque physique ou agression menaçante est sanctionnée par une disqualification sans autre conséquence.

La seconde conduite injurieuse dans le même match par le même membre d'une équipe est sanctionnée par une disqualification, sans autre conséquence.

La troisième conduite grossière dans le même match par le même membre d'une équipe est sanctionnée par une disqualification, sans autre conséquence.

APPLICATION DE SANCTIONS POUR COMPORTEMENT INCORRECT (FIVB 21.4)

Toutes les sanctions pour comportement incorrect sont des sanctions individuelles; elles demeurent en vigueur pour toute la durée du match et sont enregistrées sur la feuille de match.

La répétition d'un comportement incorrect par le même membre d'une équipe au cours du même match est sanctionnée progressivement (le membre de l'équipe se voit infliger une sanction plus sévère pour chaque infraction successive).

L'expulsion ou la disqualification due à une conduite injurieuse ou une agression ne demande pas de sanction préalable.



voyages

emile weber

éischtklasse reesen





Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

COMPORTEMENT INCORRECT AVANT ET ENTRE LES SETS (FIVB 21.5)

Tout comportement incorrect avant ou entre les sets est sanctionné selon la Règle 21.3 et les sanctions sont appliquées au set suivant.

RESUME DES COMPORTEMENTS INCORRECTS/CARTES UTILISEES/AMENDES/SUSPENSIONS

Avertissement: pas de sanction

•1ère étape : avertissement verbal.

L'avertissement verbal n'est pas pris en considération pour le calcul des points.

•2ème étape : carte jaune (1 point de pénalité)

1.fois	amende	5 €
2.fois		12,50 €
3.fois		25 €
4.fois		50 €
5.fois et suivantes		74,50 €

Pénalité: sanction carton rouge (3 points de pénalité)

1.fois	amende	10 €
2.fois		15 €
3.fois		30 €
4.fois		60 €
5.fois et suivantes		80 €

Expulsion: sanction cartons jaune + rouge tenus ensemble (6 points de pénalité)

1.fois	amende	50 €
2.fois		8 €
3.fois		100 €



voyages

emile weber

éischtklasse reesen





Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

Disqualification: sanction cartons jaune + rouge tenus séparément (8 points de pénalité)

1.fois	amende	75 €
2.fois		100 €
3.fois		150 €

Dès qu'un joueur ou coach obtient les points aux totaux énumérés selon le schéma suivant:

- 4 points de pénalité - 1 week-end
- 8 points de pénalité - 1 week-end au total 2 week-ends
- 12 points de pénalité - 2 week-ends au total 4 week-ends
- 16 points de pénalité - 2 week-ends au total 6 week-ends
- 20 points de pénalité - 3 week-ends au total 9 week-ends
- 23 points de pénalité - 3 week-ends au total 12 week-ends
- 25 points de pénalité - 4 week-ends au total 16 week-ends

il est suspendu automatiquement pour le 2ème week-end suivant l'attribution du total des points de pénalité.


NOVOTEL
HOTELS, SUITES & RESORTS



voyages

emile weber

éischtklasseg reesen

ASPORT
> sport + fashion + lifestyle <
sports meet fashion